

## Édito



Chère Astérienne, Cher Astérien,

Le solstice d'hiver annonce avec sérénité la fin de l'année. À pas feutrés nous pénétrons dans les rues décorées et sublimes de notre ville. Sachons entendre ses pulsations, arrêtons-nous un instant parmi ses espaces verts.

Regardons, respirons ses ruelles et son église. Admirons sa rivière et son patrimoine végétal. Écoutons nos familles, nos amis et nos voisins. Réchauffons nos coeurs au gré d'un spectacle ou d'une animation.

Profitons de chaque instant.

Laissons définitivement couler dans nos veines la vie astérienne.

Merveilleuses fêtes de fin d'année.

Très affectueusement.

Élisabeth MARTY

Maire de Saint-Astier  
Conseillère départementale  
Vice-présidente de la CCIVS

*Éfanig*

## Ça s'est passé à Saint-Astier ... Les grands moments de la ville !



(1) Cérémonie du 20 août

(2) Fête des associations

(3) Cérémonie du 16 septembre

(4) Ouverture de la saison culturelle



(5) Décoration d'Octobre Rose

(6) Octobre Rose

(7) Match de l'Usan - Octobre Rose

(8) Signature de la charte Alzheimer



(9) Après-midi musical à la Résidence Autonomie

(10) Transhumance

(11) Cérémonie du 11 novembre

(12) Trail Astérius

## Vie pratique au quotidien



### INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour pouvoir **voter** aux **élections municipales** des dimanches 15 et 22 mars 2020, il faut être inscrit sur les listes électorales.

Cette démarche est désormais possible jusqu'au **7 février 2020** et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année précédant le scrutin comme cela était le cas auparavant.

Comment s'inscrire ? En se rendant en mairie avec une pièce d'identité valable et un justificatif de domicile ou sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

## Des moutons dans les rues de la ville

Organisée par Lo Bornat dau Périgord, cette transhumance a fêté les 10 ans du salon animalier de Périgueux. Arrivés de Saint-Germain-du-Salembre et pour rejoindre la capitale du Périgord, 600 ovins ont stationné le temps d'une nuit au stade du Roc.

Peu habitués à voir des moutons déambuler librement en centre-ville, de nombreux habitants les ont approchés et pris en photo.

A cette occasion, des animations pastorales et occitanes ainsi qu'un buffet campagnard ont animé la soirée. Le lendemain matin le troupeau reprenait sa marche le long de la voie verte accompagné par de nombreux marcheurs.

Les fonds récoltés ont été intégralement reversés à l'association Les Blouses Roses. Celle-ci oeuvre auprès des malades pour les distraire mais aussi pour lutter contre la solitude dans les maisons de retraite.

Plus originale qu'une visite à la ferme, plus attrayante qu'une simple randonnée : assister à une transhumance ravit toutes les générations.



## Dernières nouvelles

### LABEL ARGENT POUR LE CLUB JSA HANDBALL

La Fédération Française de Handball a décidé d'accorder au club JSA Handball une labellisation car il incarne différentes valeurs fondamentales pour le développement du sport :

- Augmentation du nombre de licenciés notamment des moins de 12 ans,
- Amélioration du niveau d'encadrement,
- Mise en place d'une pratique éducative de qualité
- Une vie de club riche.

## Tribune d'expression

Situation de crise entre la commune et la communauté de communes (CCIVS).

Plus que jamais, Saint-Astier est isolée au sein de la CCIVS.

Comme nous avons déjà eu l'occasion de l'indiquer, Saint-Astier non seulement n'occupe pas le rôle central qu'elle devrait au sein de la CCIVS, mais pire elle est accusée par l'ensemble des autres communes de ne pas assumer ses engagements d'où une situation de crise peu compatible à la mise en œuvre du projet communautaire.

Début juillet, une rencontre, organisée à l'initiative de la CCIVS et ayant pour but de trouver des solutions aux multiples points de désaccords, n'a pas donné les résultats escomptés puisque notre maire, comme souvent, n'a pas jugé bon d'être présente à cette réunion.

La situation est bloquée, Mme MARTY réfutant en bloc les arguments de la CCIVS ; et l'échange de courriers entre la commune et la CCIVS n'a fait que crispier des relations déjà bien dégradées.

Et de tout cela, aucune information aux élus lors du conseil municipal de septembre ???

Si notre maire était si sûre de son fait, pourquoi ne pas informer le conseil municipal de cette situation lourde de conséquences pour notre commune ? Une fois de plus silence radio, Mme le Maire « gère » en petit comité !

Lorsque les élus de la majorité sont interpellés par les Astériens, il est trop facile de dire : « ce n'est pas nous, c'est la CCIVS ! ». N'oublions pas que la communauté de communes est gérée par des élus communautaires qui sont eux-mêmes conseillers municipaux. Saint-Astier a 9 élus dont 2 de l'opposition qui siègent au conseil communautaire.

Les citoyens n'ont que faire de savoir qui est responsable, ils attendent que les élus qui sont en charge des compétences concernées, qu'elles soient communales ou intercommunales, apportent des réponses aux problèmes rencontrés.

La mutualisation des moyens permise par les intercommunalités exige que l'ensemble des communes fasse preuve d'esprit communautaire, ce qui n'est manifestement pas le cas de la part de notre maire qui s'est vue retirer ses délégations. Aussi aujourd'hui Mme MARTY est vice-présidente sans délégation.

Tout cela est regrettable et forcément préjudiciable pour notre commune et ses habitants.

Les élus de l'opposition : Constructifs et vigilants à la préservation des intérêts des Astériens

Daniel BENOIST - Claudine BOISSEL - Alain BUGEAUD - Joëlle LAGORCE - Michel QUEILLE - Corine REBIERE - Paulette SIMON

# Restitution de l'enquête sur la commercialité des centres-bourgs

De toute évidence le changement de modèle commercial est en route :  
Nouvel urbanisme, mode de gestion, nouveau contexte financier. La proximité devra être ré-inventée.

Dans un département rural comme la Dordogne, les trajets domicile-travail prennent de plus en plus de temps ; les commerces de proximité devront-ils se rapprocher des futurs clients ? Les horaires d'ouverture des commerces ne devraient-ils pas s'adapter à cette nouvelle population active ? Leur temps d'ouverture s'élevant à 22% contre 35% pour les grandes surfaces, lui aussi ne doit-il pas être modifié ?

Le changement des habitudes des consommateurs s'impose à tous. Entre une génération née après 1995 qui n'a connu qu'internet et des seniors qui pèsent à hauteur de 35% dans l'économie, chaque acteur économique devra tirer son épingle du jeu afin de redonner l'envie aux consommateurs de passer la porte de son magasin.

Les collectivités quant à elles devront être suffisamment audacieuses dans la création de nouveaux parcours d'habitats résidentiels, répondre à des besoins non-marchand (exemple : maison de santé), créer un attachement, un point de repère, une identité entre l'habitant et sa commune.

Voici ce que sont les grandes lignes de cette enquête.

## Artisans, commerçants, aides au développement d'entreprise

Le pays de l'Isle en Périgord et ses partenaires accompagnent les artisans et les commerçants dans le développement de leur entreprise grâce à un dispositif adapté.

Il vise à soutenir financièrement la modernisation de l'outil de travail des artisans et commerçants :

- pour la modernisation des locaux d'activité ;
- pour les aménagements d'accessibilité à tout public ;
- pour le financement de véhicules électriques et leurs aménagements ;
- pour la sécurisation des locaux d'activité contre les effractions ;
- pour les équipements de réception par satellite.



Les aides financières varient selon la localisation de l'entreprise, l'activité et les investissements réalisés ; elles peuvent atteindre 12 000 euros. Un minimum d'investissement de 4 000 euros est cependant nécessaire.

Pour bénéficier de cette aide, il vous suffit de prendre attache avec les services du Pays de l'Isle en Périgord au 05 53 35 13 53.

## Marché au gras et aux truffes

Les gourmands et gourmets vont être ravis : la saison du gras et des truffes est de retour.

Le marché hebdomadaire du jeudi matin accueille sous la halle le marché au gras et aux truffes d'octobre à février.

En relation directe avec les producteurs régionaux, chacun y trouve les produits qui font la renommée de la gastronomie du Sud-Ouest : les volailles et palmipèdes engraisés. Dans ce marché à l'ambiance festive, toutes les promesses d'un hiver gourmand se dévoilent : truffes, foies gras d'oies et de canards, carcasses d'oies et de canards, confits, magrets, aiguillettes, gésiers...

De quoi sublimer vos menus de fêtes.

Tous les jeudis matins, dans le centre-ville sous la halle, de 9h à 12h.

Plus d'informations au 05 53 02 42 80



### BOUCHERIE MARIE

Installé depuis 13 ans rue de Lafayette, le couple Marie passe la main à Elsa et Florian Simon.

Depuis le mois d'octobre, Elsa et Florian ont pris possession des lieux. On retrouve chez eux les mêmes valeurs que chez Karine et Christian : rigueur, travail, qualité des produits, et surtout, la satisfaction et la confiance des clients.

Transmission faite, la belle histoire de ces artisans aussi doués que sympathiques va pouvoir continuer pour le bonheur des clients et pour tous les amateurs des magasins de bouche.

Ouvert les mardis, mercredis, vendredis et samedis de 8h00 à 12h30 et de 15h30 à 19h, le jeudi et le dimanche de 8h à 12h.

Plus d'informations sur <https://www.facebook.com/Boucherie-Florian-SIMON> - 05 53 54 10 79



## Nouveaux commerçants

### LE BISTROT DES HALLES

Le bistrot des Halles vous promet des soirées musicales et des cocktails exceptionnels en plus d'une carte des vins importante.

Les matchs de football et de rugby seront retransmis sur écran géant.

Une restauration de type bistrot sera possible dès le début de l'année.

Ambiance conviviale garantie !

Situé au 36 place de la république, et ouvert les lundis, mercredis et dimanches de 8h à 14h et de 17h à 01h ; le jeudi de 8h à 14h et de 17h à 22h, les vendredis et samedis de 8h à 14h et de 17h à 02h .

Plus d'informations sur <https://www.facebook.com/Le-bistrot-des-Halles>

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.



## Cinquième année de soutien à la campagne d'Octobre Rose



La ville de Saint-Astier a soutenu pour la cinquième année la campagne d'Octobre Rose consacrée à la prévention et à la lutte contre le cancer du sein. Le cancer du sein se situe au premier rang des cancers de la femme. Son dépistage permet un diagnostic précoce, demande un traitement moins lourd et plus efficace.

Dans notre commune, deux événements phares ont marqué Octobre Rose :

Au centre culturel, le public pouvait admirer l'exposition de photos de Gilles VADIN intitulée « Regards de moi & Regards de toi ». Gilles VADIN a photographié les regards des personnes qui, comme lui, ont traversé la maladie.

Dans un deuxième temps, une conférence-débat, en présence du chien Milou et de son maître a été l'occasion de présenter le projet KDog. En effet, de nombreux scientifiques travaillent sur le dépistage du cancer grâce au flair du chien.

Il était également possible de sillonner la ville à bord de voitures de collection et de participer à la « randonnée rose ».

Cette année, pour des raisons de protection de l'environnement, la municipalité a préféré planter un arbre Place du Périgord que d'organiser un lâché de ballons.

Octobre Rose, c'est toute une ville concernée : éclairages en rose de l'hôtel de ville, du centre culturel et du pont, mise en place de bottes roses rappelant le soutien des agriculteurs, port de brassards roses lors de rencontres sportives, vitrines des commerçants décorées dans la couleur phare de l'événement ...

## Octobre Rose, c'est aussi l'engagement de la résidence autonomie

Les résidentes de la Résidence Autonomie (RA) ont souhaité apporter leur pierre à l'édifice.

Accompagnées de Fabienne Letourneur, animatrice, pendant plusieurs semaines, les pensionnaires ont tricoté des dizaines de bonnets et bandeaux.

Ces derniers seront offerts à différents établissements de soins pour personnes atteintes du cancer.

Aux Astériennes et Astériens, aux commerçants, aux associations, aux agriculteurs, aux sportifs, aux bénévoles, aux agents techniques, aux résidents de la Résidence Autonomie, merci pour votre participation citoyenne dans ce combat qui nous touche tous.



## Ville aidante pour les malades d'Alzheimer

Début octobre, la municipalité a signé avec l'association France Alzheimer une charte travaillant sur différents axes : l'orientation, l'inclusivité et la sensibilisation.

À travers cette charte, la ville s'engage à lancer des travaux de sensibilisation des citoyens, favoriser l'inclusivité, l'information et l'orientation des personnes malades et des aidants.

Des ateliers sont mis en place tous les mercredis de chaque mois, de 14 à 15 heures 30, dans les bâtiments de l'Association Action Entraide Solidarité afin de proposer des activités stimulantes et de détente aux malades.

Informations et inscriptions auprès de France Alzheimer au 05 53 27 30 34.



## Bien vieillir et être acteur de sa santé ... Comment ?



Lorsqu'un stress survient au cours de la vie courante, une personne robuste va subir ce stress et récupérer car elle est en forme. Si elle est fragile, cette récupération sera beaucoup plus difficile voire impossible, sa fragilité pourra s'amplifier au risque d'entrer en dépendance. Mais une fragilité est réversible (ce n'est pas le cas d'une dépendance).

Pour maintenir une autonomie et déceler préventivement des fragilités, quelques signes peuvent alerter : une perte de poids involontaire, un sentiment de fatigue plus important, une difficulté à se déplacer, une mémoire qui «flanche», ...

Face à l'un ou plusieurs de ces signes, c'est le moment d'agir pour maintenir votre santé ou celle de vos proches.

Depuis quelques semaines, une consultation infirmière de dépistage des fragilités est possible à l'hôpital de Saint-Astier, le 3ème mardi de chaque mois. Elle est gratuite et accessible sans prescription médicale.

Il vous suffit de prendre rendez-vous au 05 53 45 30 55.

Suivant la consultation, un bilan détaillé assorti de préconisations simples et faciles à mettre en œuvre, pour résorber d'éventuelles fragilités décelées, est transmis à la personne ainsi qu'à son médecin traitant.

Un suivi à 3 et 6 mois est effectué par l'infirmière.

## Cérémonie du 11 novembre - Hommage à Ronan Pointeau

C'est un long cortège qui s'est rendu de l'Hôtel de ville au monument aux morts, lundi 11 novembre, pour commémorer l'Armistice de 1918 et rendre hommage aux soldats morts pour la France.

Devant une nombreuse assistance, la cérémonie s'est déroulée en présence du Conseil municipal, de représentants du Centre National d'Entraînement des Forces de Gendarmerie, de l'armée de l'air, de la compagnie de Gendarmerie de Périgueux, du peloton autoroute de Gendarmerie, de la communauté de brigade territoriale, du centre Nord du SDIS, du Centre d'Incendie et de Secours de Saint-Astier accompagné d'un détachement de sapeurs-pompiers et de Jeunes Sapeurs Pompiers, et du détachement de la 13è Base de soutien du matériel, ainsi que de nombreux membres des associations d'anciens combattants.

Avant le dépôt des gerbes, monsieur Bellanger a été décoré de la Croix du Combattant, au titre de la guerre d'Algérie. La liste des noms de combattants morts pour la France a été lue par les élèves de la classe défense du collège Arthur Rimbaud et les honneurs rendus par un détachement de sapeurs-pompiers du Centre de Secours de Saint-Astier.

Cette commémoration a permis de se souvenir des soldats tombés au front et de rendre hommage au brigadier-chef Ronan Pointeau, mort pour la France récemment au Mali, dont la famille est bien connue des Astériennes et Astériens.

«La Marseillaise», puis le discours d'hommage de Madame Marty Elisabeth ont fait de cette commémoration un grand moment de solennité et d'émotion.



## Déchets verts et encombrants

Vous devez amener vos déchets verts à la déchèterie présente sur la commune. Il faut savoir que le coût du broyage et l'évacuation des déchets verts sur le site de traitement coûte à la collectivité 23,43 euros par tonne. Pour réduire ce montant, pensez à composter, broyer, pratiquer le mulch pour vos déchets verts.

Si vous faites intervenir une entreprise pour l'entretien de votre jardin, celle-ci peut s'occuper de déposer les déchets à la déchèterie.

Pour vos appareils électro-ménagers, pensez à faire reprendre vos anciens appareils, vous payez une taxe pour cette prestation lors de l'achat d'un nouvel appareil.



## Cours de français aux réfugiés

Depuis quelques mois, des familles de réfugiés d'origine subsaharienne sont accueillies à Saint-Astier. Elles bénéficient de l'accompagnement de l'association France Terre d'Asile afin de favoriser une meilleure intégration et de leur permettre de tisser un lien avec les habitants.

Ainsi, des cours de maîtrise de langue française sont mis en place au sein du centre culturel La Fabrique et accueillent une douzaine d'élèves soudanais.



## Ouverture de la saison culturelle riche en couleurs et en nouveautés

Fin septembre, l'équipe du centre culturel La Fabrique a dévoilé devant plus de 500 personnes la saison culturelle 2019-2020.

Cette année la saison culturelle entraînera son public grâce à 20 spectacles. Elle rimera avec originalité, nouveauté et découverte. Le public voyagera du Brésil aux Etats-Unis en passant par le Cameroun et le Québec sans oublier l'Irlande du nord. De jeunes talents locaux seront accompagnés et réaliseront de belles premières parties.

Au delà du divertissement, la saison 2019-2020 arborera de nombreux sujets de fond tels que le racisme, l'antisémitisme, la violence faite aux femmes.

Le célèbre groupe TRYO fera vibrer les murs de la Fabrique.

Côté communication, l'ouverture de la saison culturelle a permis au public de découvrir le nouveau logo de la Fabrique. Plus contemporain tout en restant attaché au patrimoine, celui-ci symbolise par ses couleurs le foisonnement des activités.

Dorénavant, il est possible de suivre toute l'actualité du centre culturel sur un nouveau site internet très complet : [www.lafabrique24.fr](http://www.lafabrique24.fr)

Informations et réservations : Centre culturel La Fabrique 05 53 02 41 99 [www.lafabrique24.fr](http://www.lafabrique24.fr)



## Bienvenue à Richard

Richard Bouzaher a rejoint l'équipe des agents municipaux comme agent de surveillance de la voie publique.

Avec une formation très complète en matière de sécurité, un esprit d'équipe, une grande disponibilité et de bonnes capacités relationnelles, il saura résoudre bien des conflits avec méthode et médiation.

Souhaitons-lui la bienvenue !



## Des avertissements avant les procès-verbaux

Suite à une augmentation des infractions et du non-respect constaté du Code de la Route, notamment du stationnement gênant, la commune réalise une campagne de prévention sous la forme d'insertion de petits flyers sur les pare-brises pour informer des amendes applicables.

Si votre véhicule est en infraction, l'ASVP de la commune déposera un flyer sur votre pare-brise afin de vous prévenir que votre stationnement est gênant et qu'il pourrait être verbalisé.

« Est considéré comme très gênant pour la circulation publique, l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule motorisé (sauf des cycles à pédalage assisté) sur les trottoirs, les voies vertes, les bandes et pistes cyclables, sur une distance de cinq mètres en amont des passages piétons dans le sens de la circulation, en dehors des emplacements matérialisés à cet effet. »

Des places de stationnements sont à votre disposition, notamment derrière la mairie et à l'ancien collège.

Nous en profitons pour vous rappeler que le stationnement est interdit Rue Lafayette. Le centre-ville de Saint-Astier est doté de zones bleues autorisant le stationnement gratuit des véhicules pendant une heure. Il a pour but de permettre la rotation des stationnements et de faciliter l'accès aux commerces.

## Attention ! Démarchage abusif !

Les habitants de Saint-Astier font régulièrement l'objet de démarchage d'entreprises diverses «isolation, capricornes, huisseries, etc...».

En aucun cas la Mairie de Saint-Astier recommande ces entreprises. Nous demandons à la population la plus grande prudence face à ces démarches commerciales. Nous vous invitons à ne pas faire visiter vos habitations aux démarcheurs et de ne pas leur indiquer vos jours d'absence.

Face à trop d'insistances, n'hésitez pas à composer le 17 pour joindre la gendarmerie.



## Centres de loisirs fermés pendant les vacances de fin d'année



Suite à une décision prise par la Communauté de Communes Isle, Vern, Salembre en Périgord, les centres de loisirs de Saint-Astier seront fermés pendant la période des vacances de fêtes de fin d'année (du 21 décembre 2019 au 5 janvier 2020).

Les centres de loisirs de Montrem et Neuvic seront ouverts et accueilleront les enfants des communes environnantes.

Informations : CCIVS au 05 53 03 45 82

## Distribution de boîtes de chocolats

La période des fêtes réserve de belles surprises à toutes les générations. C'est pourquoi, comme il est de tradition à Saint-Astier depuis quelques années, que les aînés de plus de 70 ans reçoivent une jolie boîte de chocolats.

Toujours très attendue, cette distribution permet de créer un échange entre les élus, les bénévoles et les personnes âgées.



## Noël des enfants

La municipalité souhaite que les fêtes de fin d'année soient pour la population des moments conviviaux et de partage.

Si la fête de la Lumière offre gratuitement un moment festif chaleureux à tous les Astériens, c'est aussi auprès des plus jeunes que la ville de Saint-Astier souhaite s'adresser.

Elle invite, au cinéma, toutes les petites filles et les petits garçons de la ville, scolarisés ou pas, à Saint-Astier jusqu'en classe de CM2.

Samedi 21 décembre 2019 à 14 heures pour découvrir le film «Abominable».

Un goûter plein de gourmandises clôturera cet après-midi.

Merci de confirmer votre présence auprès du centre culturel au 05 53 02 41 99 avant le 17 décembre 2019.



## Voeux aux agents et retraités

**VENDREDI 10 JANVIER, AU CENTRE CULTUREL LA FABRIQUE DÈS 19 HEURES**

Les agents communaux et intercommunaux des services de Saint-Astier ainsi que les retraités de la commune se retrouveront le vendredi 10 janvier pour débiter 2020 avec convivialité.



## Voeux à la population

**SAMEDI 11 JANVIER, AU CENTRE CULTUREL LA FABRIQUE DÈS 19 HEURES**

C'est à partir de 19h que Madame le Maire prononcera son discours dans une ambiance conviviale afin de présenter les voeux de l'ensemble des élus à la population.

La soirée se poursuivra en partageant un repas préparé par l'équipe municipale, au son d'un intermède musical accordé aux Astériennes et Astériens.

Un moment qui promet de donner lieu à des moments d'échange et de partage.

# Suivi travaux ! Suivi travaux ! Suivi travaux ! Suivi travaux !

## RÉFECTION DU SOL DU GYMNASE DU ROC

Le sol qui a beaucoup souffert des intempéries de 2018 a été rénové. Une résine coulée permet d'accueillir, de nouveau, de multiples activités sportives grâce à une propriété classée «haute résistance». Ce revêtement répond aux différentes réglementations imposées par les nombreuses fédérations sportives représentées à Saint-Astier.

19 associations utilisent le gymnase ainsi que le centre de secours, l'IME de Neuvic, l'école Mounet Sully, le collège, l'ADHP et la maison des jeunes. De nombreux lotos, entraînements et vides-greniers s'y déroulent tout au long de l'année.



## LES VESTIAIRES DU STADE GIMEL PRENNENT VIE

L'avancée des travaux des vestiaires du stade Gimel permet déjà d'imaginer la structure finale. On y découvre déjà l'infirmerie, les vestiaires, les sanitaires. Le bardage extérieur de couleurs brun et rouge (assorti au village associatif) est pratiquement terminé. Nous vous demandons de bien vouloir respecter le périmètre de sécurité pendant la durée des travaux.



## ASSAINISSEMENT (SIA SAINT-ASTIER MONTREM)

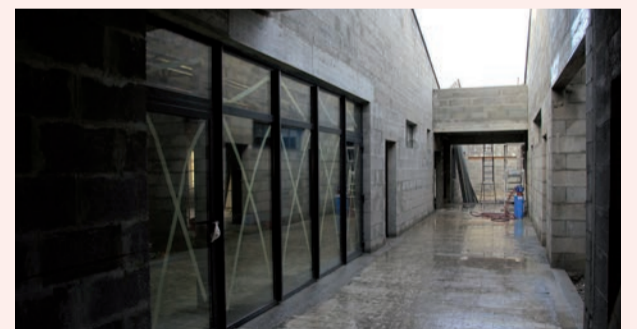
Les travaux de raccordement au réseau d'assainissement des eaux usées sont terminés à Excideuil. Ceux de Leybardie commencent par le chemin du Levant.

## MAISON DE SANTÉ

Les travaux de la maison de santé avancent. Les murs des cabinets des infirmiers, podologue, ophtalmologue et ergothérapeute sont construits. Les huisseries de couleur anthracite ont été posées.

La toiture est découpée, laissant ainsi apparaître la lumière. La verrière va être installée. Les patios sont ouverts.

D'aspect très moderne, posées à l'extérieur du bâtiment, les ombrières toujours de couleur anthracite sont commandées.



## PISTE D'ATHLÉTISME

Pour palier à la vétusté suite à l'utilisation intensive de la piste d'athlétisme sur le complexe du Roc, sa rénovation va être lancée. Le cahier des charges est en cours d'élaboration.

## PADEL, CLUB DE TENNIS RUE LAGRANGE CHANCEL - DÉBUT DES TRAVAUX

Face à la vétusté du terrain de Padel existant et à l'engouement des joueurs pour ce nouveau jeu de raquette, la municipalité a décidé la construction d'un padel neuf. Cette nouvelle infrastructure permettra au club de tennis astérien d'augmenter le nombre de ses adhérents, d'accueillir des tournois départementaux et régionaux. Rappelons que chaque manifestation sur la commune d'ordre sportive, culturelle, associative offre des retombées économiques pour notre commune et notre territoire (chambre d'hôte, épicerie, métiers de bouche, etc...).

